

Mentions légales de BRAVECTO PLUS

Création 11.02.2019

MàJ 08.07.2019 : ajout de l'indication acariens de gale des oreilles (*Otodectes cynotis*)

MàJ : 07.01.2020 Extension indication : prévention contre la dirofilariose pendant 12 semaines.

MàJ : 23.01.2020 : Effets indésirables_Modification du RCP suite aux conclusions d'un PSUR

MàJ : 20.12.2021 : Mise à jour des textes produit suite à l'évaluation d'un PSUR.

MàJ : 13.04.2023 : Alignement avec QRD9 ; Nouvelle indication : prévention de l'aelurostrongylose

Nom du médicament vétérinaire : Bravecto Plus 112,5 mg / 5,6 mg solution pour spot-on pour chats de petite taille (1,2 – 2,8 kg) Bravecto Plus 250 mg / 12,5 mg solution pour spot-on pour chats de taille moyenne (> 2,8 – 6,25 kg) Bravecto Plus 500 mg / 25 mg solution pour spot-on pour chats de grande taille (> 6,25 – 12,5 kg). **Espèces cibles :** chats. **Composition qualitative et quantitative :** Substance active : Chaque mL contient 280 mg de fluralaner et 14 mg de moxidectine. Chaque applicateur délivre : pour chats de petite taille 1,2 – 2,8 kg : volume : 0,4 mL, fluralaner : 112,5 mg, moxidectine : 5,6 mg. Pour chats de taille moyenne > 2,8 – 6,25 kg : volume : 0,89 mL, fluralaner : 250 mg, moxidectine : 12,5 mg. Pour chats de grande taille > 6,25 – 12,5 kg : volume : 1,79 mL, fluralaner : 500 mg, moxidectine : 25 mg. Excipient(s) : Butylhydroxytoluène 1,07 mg/mL ; Acétone ; Diéthyltoluamide ; Diméthylacétamide ; Glycofurol. **Indications d'utilisation pour chaque espèce cible :** Pour les chats atteints ou exposés au risque d'infestations parasitaires mixtes par les tiques ou les puces et les acariens de gale des oreilles, les nématodes gastro-intestinaux, la dirofilariose ou la bronchite vermineuse. Le médicament vétérinaire est seulement indiqué lorsqu'il est utilisé contre les tiques ou les puces et qu'un ou plusieurs des autres parasites est ciblé en même temps. Traitement des infestations par les tiques et les puces chez les chats, assurant une activité insecticide immédiate et persistante sur les puces (*Ctenocephalides felis*) et sur les tiques (*Ixodes ricinus*) pendant 12 semaines. Afin d'être exposées à la substance active, les puces et les tiques doivent être présentes sur l'animal et avoir commencé à se nourrir. Le médicament vétérinaire peut être utilisé dans le cadre d'un plan de traitement de la dermatite allergique par piqûres de puces (DAPP). Pour le traitement des infestations par les acariens de gale des oreilles (*Otodectes cynotis*). Traitement des infestations à ascaris intestinaux (larves de 4ème stade, adultes immatures et adultes de *Toxocara cati*) et à ankylostomes (larves de 4ème stade, adultes immatures et adultes d'*Ancylostoma tubaeforme*). Lorsqu'il est administré de façon répétée à 12 semaines d'intervalle, le médicament vétérinaire prévient continuellement la dirofilariose causée par la *Dirofilaria immitis* (voir détails à la rubrique 3.9). Prévention de l'aelurostrongylose (en empêchant l'établissement de l'*Aelurostrongylus abstrusus* adulte responsable de la maladie clinique). **Contre-indications :** Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients. **Effets indésirables :** Fréquent (1 à 10 animaux / 100 animaux traités): Réactions cutanées au site d'application (alopécie, desquamation, rougeurs et prurit)[#]. Peu fréquent (1 à 10 animaux / 1 000 animaux traités): Dyspnée (après léchage du site d'application), Tachypnée, Hypersalivation, Vomissement, Hématémèse, Diarrhée, Léthargie, Fièvre, Mydriase. Très rare (<1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés): Anorexie Manifestations neurologiques (tremblements, ataxie par exemple). [#]modérée et transitoire. Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir également la rubrique 16 de la notice pour les coordonnées respectives. **Temps d'attente :** sans objet. **À usage vétérinaire. Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.** Intervet, 49071 BEAUCOUZE CEDEX, France.